



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 49549

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le rapport d'évaluation de la loi contre les exclusions de 1998 confié à l'inspection générale des affaires sociales. Ce rapport révèle « certaines faiblesses au niveau de l'information » sur les dispositions de la loi et le fait que certains publics concernés ne sont pas encore atteints. De même, l'inspection générale des affaires sociales critique l'insuffisance des outils mis à disposition des missions locales pour accompagner les jeunes et le manque de transparence des procédures d'attribution des logements sociaux. Il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement suite à ces remarques de l'inspection générale des affaires sociales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49549

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2000, page 4452